



# COMMUNIQUÉ

## **Le gouvernement du Canada annonce la création d'une nouvelle réserve d'urgence d'équipement de protection individuelle et de fournitures vitales pour les organisations de services essentiels**

XX juillet 2020

Ottawa (Ontario)

Services publics et Approvisionnement Canada

Le gouvernement du Canada veille à ce que les organisations de services essentiels aient accès aux fournitures clés dont elles ont besoin pour assurer leur propre sécurité et celle des autres pendant la COVID-19.

Aujourd'hui, l'honorable Anita Anand, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, a annoncé que, dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, le gouvernement du Canada établissait la Réserve d'urgence pour les services essentiels, dont les organisations de services essentiels peuvent se prévaloir pour obtenir rapidement, à titre temporaire, de l'équipement de protection individuelle (EPI) et d'autres fournitures essentielles.

La réserve, qui commencera à fonctionner le 3 août 2020, aidera les organisations de services essentiels, qui ne relèvent pas du secteur des soins de santé, à combler leurs manques temporaires critiques une fois toutes les autres sources d'approvisionnement épuisées, afin d'éviter de perturber la prestation des services à la population canadienne. Les associations et les organisations admissibles pourront demander en ligne une gamme d'équipement, en vue d'en faire l'achat moyennant un certain coût. Tous les détails sur la Réserve d'urgence, y compris le processus de demande et les critères d'admissibilité, se trouvent sur la page Web de la Réserve d'urgence pour les services essentiels.

Cette réserve constitue une autre étape importante dans le soutien apporté au Canada pour l'aider à faire face à la pandémie de COVID-19.

### **Citations**

« Partout au pays, des organisations de tous types fournissent un large éventail de services essentiels; par exemple, elles fournissent les aliments qui se trouvent dans nos assiettes, prennent soin de populations vulnérables et expédient des marchandises d'un océan à l'autre. Grâce à la Réserve d'urgence pour les services essentiels, le gouvernement fédéral vise à s'assurer que ces organisations peuvent continuer de mener leurs activités lorsqu'elles ont du mal à obtenir de l'EPI à court terme, après que toutes les autres sources d'approvisionnement ont été épuisées. Cela signifie que les Canadiennes et les Canadiens peuvent être assurés qu'ils continueront d'avoir accès aux services essentiels dont ils dépendent pendant que l'économie canadienne continue de se remettre de la pandémie. »

*L'honorable Anita Anand  
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement*

### **Faits en bref**

- Le gouvernement du Canada continue d'acheter de l'EPI et du matériel médical en priorité pour les travailleurs de la santé de première ligne.

- Les organisations considérées comme étant des fournisseurs de services essentiels, [comme le définit Sécurité publique Canada](#), peuvent demander accès à la Réserve d'urgence.
- La Réserve d'urgence sera un filet de sécurité qui aidera les organisations à combler leurs manques à court terme dans l'approvisionnement en EPI.
- La Réserve d'urgence stockera de l'EPI et des fournitures vitales, notamment des masques KN95, des masques chirurgicaux, des masques en tissu et des masques jetables à usage non médical, des blouses, des écrans faciaux, du désinfectant pour les mains, des lingettes de désinfection et des gants.
- Le gouvernement du Canada a lancé récemment le carrefour sur l'approvisionnement en EPI où les organisations peuvent obtenir de l'information et des ressources, notamment des conseils aux consommateurs sur la façon d'acheter ou de vendre de l'EPI.
- L'Accord sur la relance sécuritaire prévoit l'investissement de plus de 19 milliards de dollars dans la protection de la santé des Canadiens et des Canadiennes, leur retour au travail et les préparatifs en prévision d'une éventuelle deuxième vague.

### Liens connexes

[Réserve d'urgence pour les services essentiels](#)  
[Carrefour sur l'approvisionnement en équipement de protection individuelle](#)  
[Maladie à coronavirus \(COVID-19\) : Réponse du Canada](#)

- 30 -

### Renseignements

Cecely Roy

Attachée de presse

Cabinet de l'honorable Anita Anand

343-549-7293

[cecely.roy@canada.ca](mailto:cecely.roy@canada.ca)

Relations avec les médias

Services publics et Approvisionnement Canada

819-420-5501

[media@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:media@pwgsc-tpsgc.gc.ca)



Suivez-nous sur [Twitter](#)



Suivez-nous sur [Facebook](#)